



## RESOLUTION CONCERNANT L'ESPAGNE

### **Le gouvernement espagnol ne doit pas devenir l'exécuteur du régime d'Erdogan dans sa lutte contre la liberté d'expression**

Le gouvernement turc a demandé l'extradition du journaliste suédois Hamza Yalcin et de l'auteur allemand Dogan Akhanli au moyen des notices rouges d'Interpol. Ces deux écrivains d'origine turque ont été arrêtés en août par la police espagnole. M. Akhanli a pu quitter la prison sous condition, mais son collègue suédois demeure sous les verrous depuis six semaines. La justice espagnole doit maintenant rendre une décision sur la demande d'extradition présentée par les autorités turques.

PEN International a clairement exprimé à plusieurs occasions que ces demandes résultent uniquement de motivations politiques. Etant donné qu'à l'intérieur de la Turquie la situation concernant la liberté d'expression et les droits de l'homme s'est dramatiquement dégradée, comme l'ont déclaré à plusieurs reprises le Haut-Commissaire des Nations-Unies aux droits de l'homme et le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, et la situation actuelle des journalistes indépendants et des auteurs étant devenue critique, nous sommes profondément préoccupés par le fait que ces demandes d'extradition ont pour seul objectif de poursuivre les détracteurs du régime d'Erdogan, non seulement à l'intérieur de la Turquie mais aussi à l'extérieur.

Dans le cas de Dogan Akhanli, les Ministres de la justice et des Affaires étrangères allemands ont récemment écrit une lettre à leurs homologues espagnols faisant état d'« inquiétudes politiques et juridiques graves » au vu de la demande d'extradition de la Turquie. En avril 2017, [l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe](#) a noté qu'« Interpol et son système de notices rouges [avait] été utilisé de manière abusive par certains Etats membres... pour réprimer la liberté d'expression ou persécuter des membres de l'opposition politique au-delà de leurs frontières » et appelle tous les Etats membres du Conseil de l'Europe à « s'abstenir de procéder à des arrestations... quand ils ont des préoccupations graves quant au caractère potentiellement abusif de la notice en question ».

L'Article 3 de la Convention européenne d'extradition dont la Turquie est signataire exclut l'extradition à des fins politiques. Les taux actuels de détention provisoire, le manque d'accès aux avocats et aux preuves et le manque d'indépendance et d'efficacité du système judiciaire signifient que les écrivains et les journalistes ne peuvent nullement s'attendre à un procès juste au sein du système judiciaire turc. Il est intolérable que les demandes d'extradition formulées pour des motifs politiques soient honorées.

### **PEN International exhorte les autorités espagnoles à :**

- libérer immédiatement et sans condition Dogan Akhanli et Hamza Yalcin ;
- tenir compte des antécédents de la Turquie en ce qui concerne les droits de l'homme dans l'évaluation des demandes de coopération pour l'application du droit au niveau international ;

- s'abstenir de procéder à des arrestations quand elles ont des préoccupations sur le fait que la notice en question pourrait être abusive .

**PEN International demande à la Turquie :**

- de libérer toutes les personnes emprisonnées pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

**PEN International demande à Interpol de :**

- procéder de toute urgence à des examens des notices rouges et des diffusions turques, pour identifier et retirer celles qui ont été présentées en violation de sa Constitution.